

L'ECHO-LIBERTÉ

LE GRAND LYON ET LE RHONE

— DANS UN H.L.M. DE SAINT-FONS —

Un débile mental larde sa femme de 15 coups de couteau le meurtrier est interné

DRAME éclair, hier, à midi, dans une des habitations à loyer modéré de la Cité des Grandes Terres, rue Carnot, à Saint-Fons.

**BAGARRE :
Deux Nord-Africains
blessés légèrement
un Lyonnais
d'un coup de couteau**

Une rixe a éclaté hier soir vers 23 heures, à l'angle de la rue Boileau et de la rue Rabalais. Deux Nord-Africains, Bouden Df, 34 ans, sans profession, ni domicile fixe, qui se trouvaient un compagne de Ahmi Belkacem, 40 ans, manoeuvre, demeurant au C.N.A. de la Part-Dieu se sont querellés pour un motif non déterminé avec un métropolitain qui passait à leur hauteur.

Finalement, Ahmi tira de sa poche un couteau dont il porta un coup au Français. Celui-ci ne fut que légèrement touché et après avoir été pansé à l'hôpital a pu regagner son domicile.

Les deux Nord-Africains ont été écroués : Bouden pour vagabondage et Ahmi pour port d'armes et coups et blessures.

A GIVORS

Trois ouvriers intoxiqués par le gaz dans un égout

GIVORS. — Hier après-midi, vers 16 h. 45, trois ouvriers occupés à récurer un égout dans le quartier du chalet des sinistres, furent subitement pris de malaise.

Aussitôt alertés, la police de Givors se rendit rapidement sur les lieux de l'accident et devait retirer MM. Buffat, Canon Robert et Psaila, demeurant tous à Givors. Ils ont été conduits tous trois à

ginaire de Villebois (Ain), du même âge que lui, en la lardant d'une quinzaine de coups de couteau.

Le meurtrier, son geste accompli, s'est laissé arrêter sans opposer de résistance, par les gardiens de la paix du poste de police de Saint-Fons, que des voisins, témoins du drame, avaient alertés.

Les Fournier étaient mariés depuis six ans. Lui était garçon coiffeur chez M. Perrot, rue Charles-Piasse, à Saint-Fons ; elle, employée à la pharmacie Serusciac, place Roger-Salengro, dans la même localité.

Il y a quelques années, Fournier, ayant déjà manifesté certains troubles mentaux, avait dû être soigné.

Que se passa-t-il hier ? Le dément ne le sait sans doute pas lui-même. Pourtant il semble bien que son geste ait été prémédité. En effet, il ne se rendit pas à son travail, hier matin, et pendant toute la matinée, il dut nourrir le projet qu'il avait nourri, de tuer son épouse. De la fenêtre donnant sur la rue, il put voir son retour et, à peine eut-elle ouvert la porte du logement qu'il se précipita sur elle, armé d'un couteau-à-dé-couper le pain et, comme un fou, il frappa, frappa une quinzaine de fois.

Mme Fournier, atteinte aux bras, à la poitrine, au visage et en gé-

Un magasin de radio particulièrement visé par les briseurs de vitrines

Nous signalions hier dans nos dernières éditions que des briseurs de vitrines avaient opéré dans la nuit à la Croix-Boussie et à Vaise.

Dans le premier cas, ils brisèrent la glace du magasin de M. Pierre Duplessy, 42 ans, 16 rue du Charriot - d'Or, et s'emparèrent de cinq appareils de radio.

Après quoi ils prirent la fuite à bord d'une fourgonnette « Tub » Citroën. Sur place on retrouva un tour-crochet qui avait été utilisé pour briser la vitre.

Précisons que M. Duplessy a été victime d'un vol pour la troisième fois en trois mois. Au mois de décembre, des malfaiteurs avaient déjà brisé la glace de son magasin ; il y a un mois, un inconnu s'était emparé d'un poste à transistors et l'autre soir...

néral sur tout le corps, appela au secours, mais ses appels ne firent que décupler la rage du meurtrier, qui s'acharna sur sa victime.

Etant parvenu à échapper aux assauts du malade, elle se réfugia chez des voisins, qui parvinrent à le désarmer.

Devant le commissaire Chessel, de permanence, Roger Fournier tint des propos absolument incohérents, qui déterminèrent les enquêteurs à le faire interner à l'hôpital psychiatrique du Vinatier.

Quant à la victime, elle a été transportée immédiatement à l'hôpital Edouard Herriot, mais l'examen de ses blessures a permis de constater qu'elles étaient heureusement superficielles et nullement de nature à mettre ses jours en danger.

AU PALAIS

“L'ange de la montagne” qui avait mortellement blessé une cyclomoto- riste boulevard de Ceinture, devra-t-il payer des dommages et intérêts ?

ATORT ou à raison, ce sont les aviateurs habitués aux grandes espèces qui ont la réputation d'appuyer un peu trop fort sur le champignon lorsqu'ils troquent le manche à balai contre un volant !

L'affaire qui venait devant la quatrième Chambre du Tribunal de grande instance tendrait à montrer que les champions de la « petite reine » n'échappent pas, aux aussi, parfois, à cette grisette de la vitesse.

C'était le 6 mai 1957, Charlie Gaul, au volant d'une puissante Ford américaine, après un séjour dans le Midi, regagnait le Luxembourg avec sa femme Georgette. Vers 9 heures, il s'engageait sur

Au Tribunal militaire de Lyon QUATRE CONdamnATIONS à mort au procès des étrangleurs des Buers

Les accusés avaient refusé le secours de la défense

LES sept étrangleurs des Buers ont connu, hier, en fin de matinée, le sort qui leur est réservé. La seconde journée du procès ne se prolongea qu'une matinée, la plupart des accusés ayant refusé d'être défendus, leurs conseils n'étant pas ceux qu'ils avaient choisis, ont-ils dit, en substance.

L'audience commença par le réquisitoire du commissaire du gouvernement. Il réclama la peine de mort pour les quatre torionnaires qui l'avaient donnée et des peines variables pour leurs complices, en l'occurrence les deux guetteurs et

le sinistre « convoyeur des pompes funèbres » qui transporta dans sa camionnette les cadavres des malheureuses victimes, avant de les jeter dans le canal de Jonage, tout proche.

La parole fut donnée ensuite à M^{re} Lovet, qui assumait la défense de Belhelai, dont le rôle de guetteur avait été des plus passifs. Après quoi M^{re} Claps demanda au président que les autres accusés veuillent bien affirmer leur détermination de n'être pas défendus. Cette prise de position adoptée, le tribunal se retira pour délibérer.

Le jugement fut rendu peu après. Bouquandour, le chef du groupe d' choc des Buers fut condamné à mort, de même que ses complices directs, Maklouf, Aherah et Abidi, qui avaient pris une part active aux assassinats. Henonni, qui avait assuré le transport des corps, s'est vu infliger les travaux forcés à perpétuité. Un des guetteurs, Benyettou, fera trois ans de prison. Quant à Belhelai, il a été acquitté.

Nouvel incendie criminel quai Romain-Rolland

Un nouvel incendie criminel a été commis hier soir, vers 21 h. 15, quai Romain-Rolland, sur le marché des fruits et légumes.

Dimanche soir déjà, à quatre reprises, le feu s'était déclaré dans les installations de MM. Dussid, Doucet, Lafond et Chazalon. De toute évidence, il s'agissait d'incendies allumés par malveillance.

Hier soir de même, c'est sur le carreau numéro 26 qu'un criminel a allumé un incendie dans les installations appartenant à MM. Carrière et Emery.

Des voisins, voyant les flammes s'élever, alertèrent la police. Les pompiers, prévenus à leur tour, se rendirent sur les lieux avec deux petites lances.

En dépit de leur rapide intervention, une bâche et un grand nombre de sacs contenant des ardoises, des oliviers et des fruits

LE CHOCOLAT Pupier est revenu!



“Gagnez 1.000 pts

avec le lot public

de 4 tablettes de chocolat à croquer

ou

de 2 tablettes de chocolat au lait sucré

Depuis que le Chocolat PUPIER est revenu, les amateurs de vrai chocolat sont heureux : ils ont leur friandise préférée.

Et sur chaque tablette de Chocolat PUPIER figure un chèque collectionnant les pistoles vous pourrez participer au Concours et gagner de magnifiques prix.

Demandez le règlement du Concours Pistoles à votre fournisseur aux Ets JACQUEMAIRE - Villefranche (Rhône).

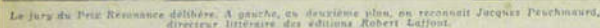
Nous vous précisons que les Chocolats PUPIER sont en vente à Lyon chez les commerçants suivants du VI^e Arrondissement :

DESERIER, 97, boulevard des Belges.
BOREL (éGé), 53, rue Boileau.
ALLEMAND, 132, rue Boileau.
MOULIN, 139, rue Boileau.
BONNAMOUR, 154, rue Boileau.
FIGORE, rue Bossuet.
BRISSET, 4, rue Bossuet.
DUJON, 73, rue Bossuet.
BARIoux, 97, rue Bossuet.
ROLLAND, 126, rue Bossuet.
BONNET, 56, boulevard des Brotteaux.

ADAM, 12, avenue Martchal-Pan.
DUMONCEAU, 41, avenue Martchal-Pan.
VALLEY, 60, avenue Martchal-Pan.
GUILLET, 65, avenue Martchal-Pan.
NONY, 25, rue Masséna.
BRUN, 35, rue Masséna.
PRADEL, 36, rue Masséna.
TETE et BERTHAIRE (éGé), 31.
RICHARD, 23, rue Mollière.
PROLA, 23, rue Mollière.
MOLLARET, 33, rue Mollière.

L'ECHO-LIBERTÉ

LE GRAND LYON ET LE RHONE



100

LE TRIBUNAL MILITAIRE DE LYON condamne à mort les quatre étrangers de La Doua

Peine de travaux forcés et de prison pour deux de leurs complices

SUITE DE LA 1^{re} PAGE

Toutes ces rumeurs sont donc fausses. Les quatre étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort, ne sont pas les mêmes que ceux qui ont été condamnés à travaux forcés et à prison. Les quatre étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort, sont des étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort. Les quatre étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort, sont des étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort.

Quoi de nouveau en ce nouveau jour ?

Nous avons déjà vu, dans la semaine dernière, comment les quatre étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort, ont été condamnés à mort. Les quatre étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort, sont des étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort.

Quel de nouveau en ce nouveau jour ?

Nous avons déjà vu, dans la semaine dernière, comment les quatre étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort, ont été condamnés à mort. Les quatre étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort, sont des étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort.

Quel de nouveau en ce nouveau jour ?

Nous avons déjà vu, dans la semaine dernière, comment les quatre étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort, ont été condamnés à mort. Les quatre étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort, sont des étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort.

Quel de nouveau en ce nouveau jour ?

Nous avons déjà vu, dans la semaine dernière, comment les quatre étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort, ont été condamnés à mort. Les quatre étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort, sont des étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort.

Quel de nouveau en ce nouveau jour ?

Nous avons déjà vu, dans la semaine dernière, comment les quatre étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort, ont été condamnés à mort. Les quatre étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort, sont des étrangers de La Doua, qui ont été condamnés à mort.

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve"

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve".

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve"

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve".

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve"

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve".

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve"

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve".

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve"

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve".

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve"

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve".

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve"

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve".

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve"

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve".

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve"

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve".

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve"

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve".

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve"

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve".

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve"

Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve". Le garçon coiffeur à "la blouse mauve" est un garçon coiffeur à "la blouse mauve".

GRAT

cette cuisine **AMIRAL**

Rue Boileau à Lyon

Deux Algériens prennent à partie un artisan et le blessent d'un coup de couteau

Lyon, 24 février. — Vers 21 h., un artisan lyonnais, M. Antoine, âgé de 50 ans, a été attaqué par deux Algériens, qui l'ont blessé d'un coup de couteau. Les deux Algériens ont été arrêtés et sont actuellement en prison.

LA Givros, trois hommes échappent à la mort dans un égout

Lyon, 24 février. — Trois hommes, âgés de 30, 35 et 40 ans, ont été arrêtés par la police. Ils ont été accusés d'avoir commis un crime. Les trois hommes ont été relâchés après avoir été interrogés.

oui, pendant les Arts Ménagers AMIRAL vous permet de réaliser ce rêve

AMIRAL

101, Bd HAUSMANN PARIS

chauffeur et mettre la préparation
débouche avant l'ère seule de l'ère
répartir les pommes.

Faire cuire l'ailaïnata dans un
four assez chaud ; il doit colorer
et s'assécher légèrement. S'assurer
que les pommes sont cuites avant
de le retirer du four.

Après avoir lavé soigneusement
la poêle, avec une spatule, et la
passer au quatre-vingt, y verser
le saupoudrage de sucre et
servir cruillat et servir l'égre-
mori chaud.

On peut aussi le servir avec
du sucre et du lait.

28 février, 1^{er} et 6 Mars

le joyeux carnaval
de bourgogne

LES SENSATIONNELLES
BATAILLES DE COMPÉTIT